

CRISSEY SOCIÉTÉ

« Nous ne sommes pas que des handicapés, nous participons à la vie »

Le droit de voter, de se marier, de se pacser ou de divorcer pour les handicapés... L'annonce du gouvernement fait un peu grincer des dents. Au Services d'Aide par le Travail de Crissey, on juge ce droit « normal ».

Les personnes malgré leur handicap ont des opinions. C'est normal. Les empêcher de voter, c'est anormal », considère Frédérique, 48 ans qui vote depuis sa majorité « à toutes les élections ». Et pourtant, le juge des tutelles aurait pu s'y opposer.



« La situation était anormale. Voter est un droit pour tout le monde. »

Jean-Baptiste, 41 ans, travailleur de l'Esat Apajh de Crissey

« Voter a toujours été important pour moi et un devoir. J'incite même mon ami à le faire mais cela ne l'intéresse pas », s'agace cette travailleuse handicapée de l'Esat Apajh de Crissey. « Depuis toute petite, j'ai assisté à des bagarres dans la famille. Ça se fritait car



■ À l'Esat Apajh de Crissey, Sabine (à gauche) est heureuse de s'être mariée il y a deux ans et Frédérique (à droite) de voter depuis ses 18 ans. Photo C.Z.

ils n'étaient pas du même bord politique. À l'école, la législation était le seul truc que j'ai pu apprendre par cœur ». Frédérique sait toujours pour qui voter car elle se tient informée en regardant la télévision. Et le droit de vote pour tous est « très important » pour elle. « On est actif, pas que des handicapés. On participe à la vie, c'est donc normal de voter », insiste-t-elle. Son ami de travail qu'elle considère comme un frère, Jean-Baptiste, 41 ans, vote aussi depuis ses 18 ans. Il juge aussi qu'il « est anormal d'interdire à certains handicapés de voter, car c'était aussi le cas des femmes avant ». Il estime que « le droit, c'est pour tout le monde ».

« Si on ne vote pas, on ne parle pas. Et même si certains ne savent pas voter, c'est être dans la vie sociale », conclut Frédérique moins catégorique sur le droit au mariage car cela ne l'intéresse pas contrairement à Sabine, sa collègue d'atelier.

« Me marier, c'est officialiser mon amour »

« Après plusieurs années de vie commune avec mon ami, j'ai fait la demande de me marier à mon curateur et il a dit oui », souffle Sabine dans un grand sourire. Elle n'a pas eu à obtenir l'aval du juge de tutelle. « C'est moi qui ai fait

CONTEXTE

■ Dix nouvelles mesures pour les personnes handicapées

Jeudi lors du comité interministériel du handicap, le Premier ministre Édouard Philippe a annoncé des mesures pour restaurer certains droits des personnes handicapées et leur simplifier la vie au quotidien. Il a présenté « dix nouvelles mesures ». Parmi elles, les personnes majeures sous tutelle auront à l'avenir un droit de vote inaliénable et pourront aussi se marier, se pacser et divorcer, sans qu'un juge puisse les en priver. Il y a aussi la simplification à l'accès aux allocations. L'allocation adulte handicapée (AAH) (dont le montant mensuel passera à 860 euros maximum pour une personne seule le 1^{er} novembre) pour les personnes dont le taux d'incapacité est supérieur à 80 %, la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé et la carte mobilité inclusion.

la demande et je suis mariée aujourd'hui depuis deux ans », précise-t-elle avec fierté. « Le mariage a été pour moi l'occasion d'officialiser mon amour. Ce n'était pas pour faire comme tout le monde », insiste-t-elle. Quant au droit de vote, Sabine avoue que « cela ne l'intéresse pas ». Elle n'a donc fait aucune démarche pour voter mais elle avoue que « si les autres peuvent le faire, c'est une bonne chose ».

Catherine ZAHRA
catherine.zahra@lejsl.fr

RÉACTIONS

« À l'Apajh, nous avons toujours défendu ce droit de voter et même créé une action citoyenneté »

Aurélie Girard, responsable médico-sociale à l'Esat Apajh de Crissey

« À l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), nous défendons le droit de vote. Nous avons même créé une action citoyenneté avec une aide aux démarches pour s'inscrire sur les listes électorales mais aussi pour repérer son bureau de vote qui n'est pas forcément en mairie. Ils étaient plus d'une dizaine à s'inscrire aux dernières élections sur les 84 de l'Esat de Crissey. Nous organisons aussi en interne des élections dans des conditions réelles avec l'aide de la mairie de Crissey : urne, isolement, signature après vote. Ils participent aussi à l'émargement et au dépouillement des votes. Là, ils ne sont que deux ou trois à ne pas voter car ils ont pleinement conscience des enjeux. Ils savent parfaitement que leurs représentants feront remonter leurs envies, leurs difficultés, etc. En politique, c'est pareil mais il faudra que cela soit adapté pour eux. À l'Esat, nous mettons des photos des candidats sur le bulletin car certains ne savent pas lire. Il faudra aussi que les prospectus des candidats soient plus accessibles car certains ont des difficultés de compréhension. Quant au mariage, ici certains sont mariés ou pacésés et jamais le juge s'y est opposé ».



■ Photo Catherine ZAHRA

« Dans l'ensemble ce sont de bonnes mesures de droit mais il faut voir le fond et le contenu »

Alain Lefaucheux, président des Papillons blancs Chalon et Louhans



■ Photo Jean-Marc GAUDILLAT

« Dans l'ensemble, ce sont de bonnes mesures : droit de vote, simplification des dossiers, droit au mariage, au divorce, pacs... C'est une question de droit mais il faut encore voir le fond et le contenu de ces propositions. Malheureusement, il y a beaucoup de sujets importants qui ne sont pas abordés. Une allocation adulte handicapée (AAH) s'élève au maximum à 819 €, soit à peu près le seuil de la pauvreté en France. Où est l'autonomie de la mariée ou du marié par rapport à son conjoint ou comment vivre en couple avec ces allocations ? Il faut savoir qu'en moyenne, les AHH tournent autour de 600 €. Il y a aussi le problème du manque d'aides à la vie scolaire. Elles sont insuffisantes et leur salaire est dérisoire. Il y a aussi « les sans solutions » inscrits sur liste d'attente d'un établissement. Les Papillons blancs de Chalon et Louhans compte deux établissements dont un à Sevrej où les pensionnaires sont handicapés à plus de 90 % et certains sont en fin de vie. Ils ne votent pas et ne se marient pas. À Simard, où le handicap est plus léger nous avons encore des familles qui s'opposent à ce que leur enfant, pourtant adulte, ait une vie sexuelle. C'est encore tabou ».